RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTERE
Arrondissement de MORLAIX
Canton de Landivisiau

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **LOC-EGUINER**

SEANCE DU 20 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212901284-20260403-DEL_2026_007-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
ESENTS Conseil nicipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Date de la convocation :
16 mars 2026
Date d'affichage :
16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 du mois de mars à 12 heures 30 minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 21 8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), se réunit le conseil municipal de la commune de LOC-EGUINE

Présents :

BILLON HENRI	GAC AMANDINE	MIOSSEC SERGE
CLOAREC OLIVIER	GUEGUEN MARIE-LAURE	NICOLAS GUILLAUME
DONVAL ÉRIC	PETTON ANNE	QUENTRIC AURELIE
SEGUIN JEAN-CYRIL		

ABSENT : RIOU MYRIAM, EXCUSEE, AYANT DONNE POUVOIR A GUEGUEN MARIE-LAURE

Secrétaire de séance : Aurélie QUENTRIC

Délibération n°2026-007

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2026

Aucune remarque, ni observation n'étant formulée, Monsieur le Maire invite les élus à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 10 mars 2026.

Ainsi, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des voix :

- Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 mars 2025.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Loc-Eguiner, le 20 mars 2026

Le Maire, Henri BILLON

La secrétaire de séance, Aurélie QUENTRIC